

# L'équité intergénérationnelle : concept à définir, mesurer et gérer

Conférence Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO)

30 mars 2015

Par Claudia Gagné, M.Sc., FSA, FICA, CFA

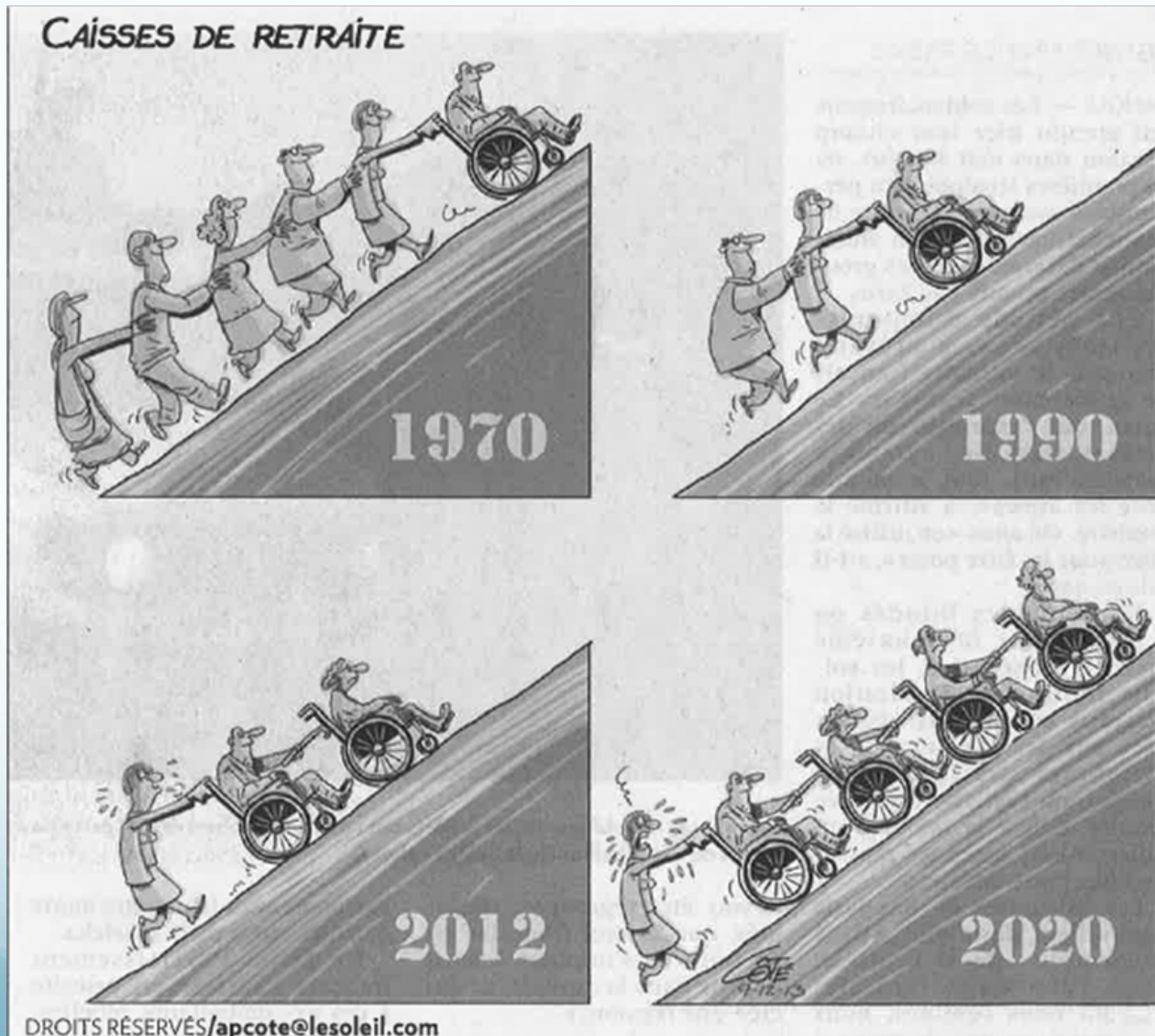
Professeure adjointe, Département de mathématiques et de statistique, Université de Montréal



# Introduction

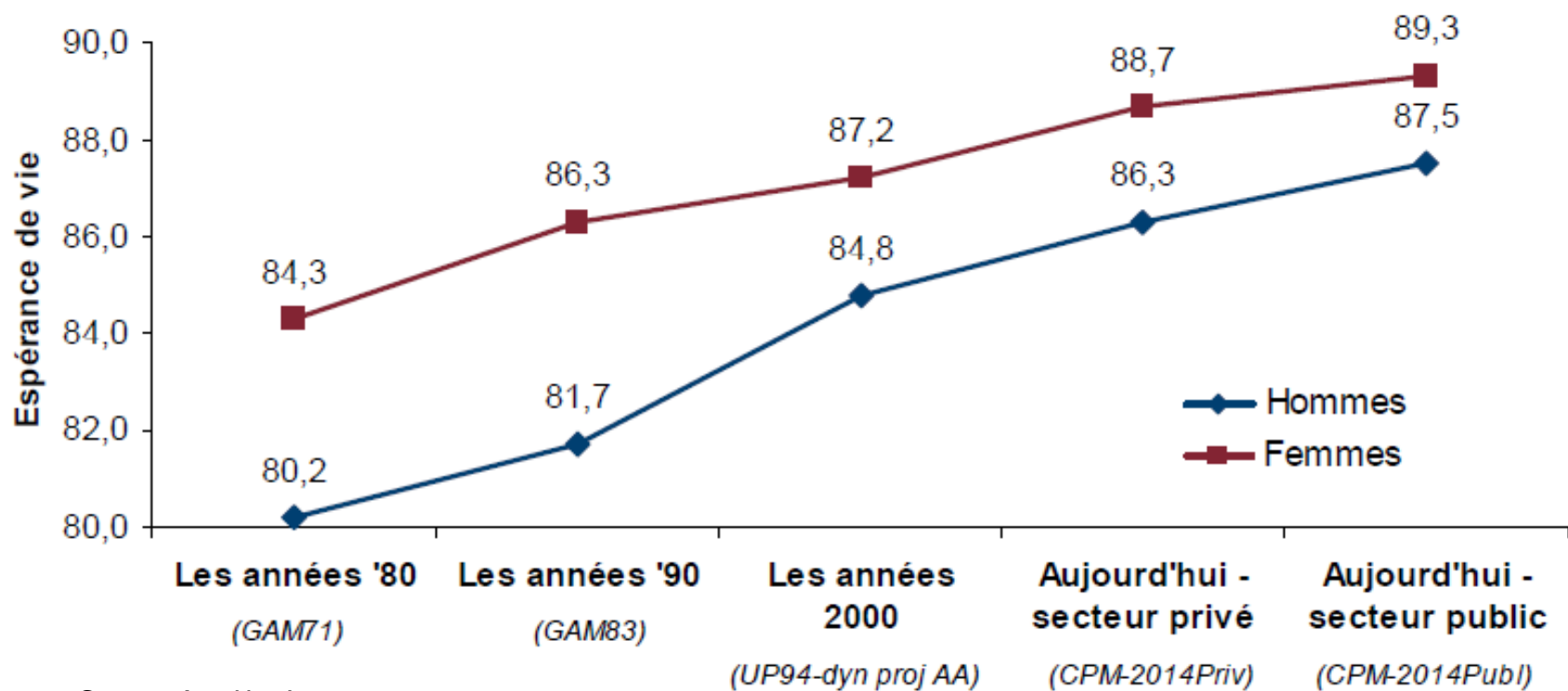
- L'équité intergénérationnelle :
  - Un enjeu qui a toujours été important
  - Fait l'objet d'une attention accrue
    - Situation financière difficile des régimes de retraite (publics et privés)
      - Baisse des taux d'intérêt
      - Tendances démographiques
        - Vieillessement de la population
        - Longévité

# Introduction



# Introduction

**Évolution de l'espérance de vie**  
(retraité âgé de 65 ans à la date d'évaluation)



Source: Aon Hewitt

# Plan de la présentation

- D'où provient le sentiment d'iniquité ?
- Quand surviennent les manifestations d'iniquité ?
- Mutualisation et équité intergénérationnelle
- Gestion du risque d'iniquité
- Outils de mesure
- Détermination d'une cible
- Processus de gestion : peut-on rêver ?
- Conclusion

# D'où provient le sentiment d'iniquité ?

Différentes formes du sentiment d'iniquité (intergénérationnelle ou non) :

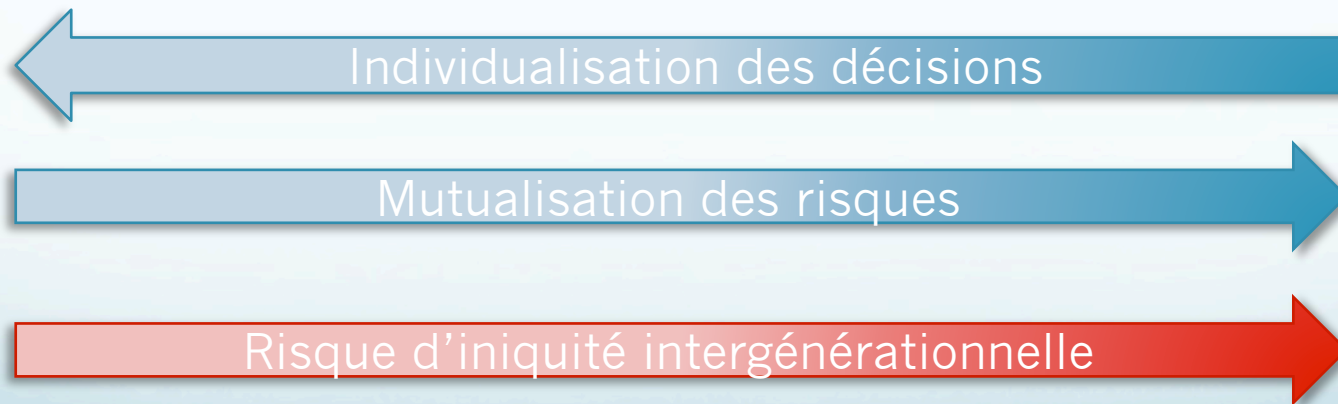
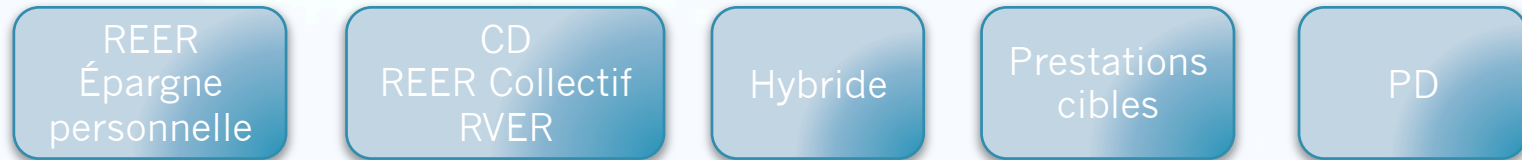
- Sentiment que l'on paie plus que l'autre
  - Coût inéquitable
- Sentiment que l'on obtient moins que l'autre
  - Récompense inéquitable
- Sentiment que l'on paie trop pour ce que l'on obtient
  - Coût trop élevé par rapport à la récompense
- Sentiment qu'on obtient trop peu pour le risque qu'on prend
  - Récompense trop faible par rapport au risque
  
- L'iniquité peut survenir entre le promoteur et les participants
- L'iniquité est intergénérationnelle lorsque « l'autre » est représenté par une autre génération

# Quand surviennent les manifestations d'iniquité ?

- L'enjeu d'équité intergénérationnelle se manifeste principalement :
  - Partage de surplus / déficit
  - Hausse des cotisations / baisse des prestations
    - Régimes publics « *pay-as-you-go* »
    - Conséquences de la loi 15
- L'enjeu est-il moins important lors d'un partage de surplus ?
  - Non, mais sentiment d'iniquité exacerbé lors d'un partage de déficit
  - Sacrifice semble plus important si déficit
- La notion de partage est intimement liée à la mutualisation des risques

# Mutualisation et équité intergénérationnelle

- Plus la mutualisation est importante, plus le risque d'iniquité est élevé





# Mutualisation et équité intergénérationnelle

L'individualisation des systèmes d'épargne réduit le risque d'iniquité

- Est-ce optimal ?
  - Augmentation du coût moyen par épargnant
    - Protection de la longévité très coûteuse pour chaque individu
    - Frais de gestion très élevés dans le cas de produits d'investissement individuels
- Compromis
  - Risque de longévité
  - vs
  - Risque d'iniquité intergénérationnelle
- Idéal : conserver la mutualisation du risque de longévité en réduisant le risque d'iniquité

# Gestion du risque d'iniquité

- Qu'importe la nature du risque, la gestion de celui-ci implique les actions suivantes :
  - Définir
  - Mesurer
  - Établir une cible et une zone de tolérance
  - Suivre l'évolution
  - Apporter des modifications, si hors zone de tolérance

# Gestion du risque d'iniquité

- Le risque d'iniquité devrait-il faire l'objet d'une évaluation et d'un suivi explicite comme celui d'autres risques (ex. risque financier) ?
  - Oui, si on considère les effets indésirables d'une iniquité importante
    - Insécurité financière d'une génération au détriment d'une autre
    - Désengagement des participants
    - Désengagement des promoteurs

# Outils de mesure

1. Ratio Prestations totales / Cotisations totales
  - Interprétation : taux de récupération
  - Doit utiliser les valeurs actualisées sur toute la vie
  - Implique choix du taux d'actualisation
2. Ratio Cotisations totales / Rente annuelle
  - Interprétation : délai de récupération
  - Implique choix du taux d'actualisation
3. Taux de rendement interne sur les cotisations
  - Interprétation : taux obtenu sur les cotisations en tenant compte des prestations obtenues
  - Facile à comprendre et à communiquer

# Détermination d'une cible

- Le succès du processus de gestion d'un tel risque dépend de facteurs tels que :
  - Cible réaliste
  - Zone de tolérance autour de cette cible
  - Si situation actuelle très éloignée de la cible :
    - Transition graduelle ou méthode du diachylon ?
  - Accord des différentes parties sur la cible à atteindre

# Peut-on rêver à une gouvernance plus étroite ?

- Proposition :
  - Objectif d'équité intergénérationnelle explicite
    - Intégré dans une politique de capitalisation
    - Non pas seulement indirectement via l'équité promoteur / participants
    - Fréquence d'évaluation régulière
    - Projections (comme gestion actif / passif)
- Avantages
  - Prévention
  - Correctifs peuvent être apportés avant de frapper le mur
  - Gestion de l'iniquité intergénérationnelle en elle-même
    - Pas un corollaire de la gestion de l'iniquité promoteur / participants

## Peut-on pousser l'idée encore plus loin ?

- Établissement d'un indice d'équité intergénérationnelle
  - Outil de comparaison avec régimes du même secteur
- Équité intergénérationnelle mesurée sur l'ensemble des piliers de l'épargne – retraite
  - Exemple : cible du régime privé réduite si l'équité des régimes publics est plus grande (et inversement)
  - Complexe à appliquer, mais plus cohérent

# Conclusion

Équité intergénérationnelle :

- Enjeu est important
  - Risque de désengagement
- Importance d'établir un processus de gestion
  - Idéalement, gestion explicite du risque d'iniquité
  - Défis :
    - Entente sur la définition et la cible
    - Évaluation
    - Communication